

Au magasin des Jeunes Gens fashionables

Vous trouverez toujours du nouveau

La semaine prochaine nous vendrons 100 douz. de paires de chaussons en cachemire de couleur, valant rég. 50c. Si vous en achetez 2 paires nous vous en donnerons une paire pour rien.

50 douz. de chaussons Prédigés. Ces chaussons ne se vendent jamais moins de 50c.

45c. la paire.

Chapeaux durs, dans les dernières modes américaines.

\$2.00 et \$2.50

Ces chapeaux se vendent généralement 3.00.

Chapeaux mous, nouvelle forme, nouvelles nuances.

\$2.00, \$3.50 et \$3.00.

Chapeaux mous Tango—le dernier cri de la saison—dans toutes les nuances.

\$2.50 à \$3.00

Nous avons ce qu'il y a de plus nouveau en fait de chapeaux de tous les prix, depuis

50c à \$2.00

Nos nouvelles chaussons pour le printemps sont aussi arrivés, et nous avons ce qu'il y a de plus beau et de plus chic. Prix populaires de

\$1.00 à \$3.00

Cravates, les plus beaux patrons, les couleurs les mieux assorties de

50c à \$1.00

Imperméables "Balmacann" dernier style, toutes les grandeurs se vendant partout \$20.00. A notre magasin jusqu'au ler mai

\$18.00

Gants Perrin et Dent's en chambré

\$1.00

Gants Perrin et Dent's en suède gris

\$1.50

Gants Perrin et Dent's en dog skin

\$1.00 et \$1.50

Ces gants sont tous garantis.

Les chaussons BLANCS sont ce qu'il y a de plus nouveau pour le printemps, nous les avons à

35c. et 50c. la pr.

Combinaisons (corps et caleçons), pesant pour le printemps, en laine et cachemire.

\$1.50 à \$3.50.

Complets Norfolk pour Garçonnetts sont exceptionnels

\$7.50.

En tweed brun foncé et uni.

Notre stock de chapeaux de paille et Panama est arrivé. Venez le voir. Nous avons ce qu'il y a de plus chic, à la dernière mode, prix très raisonnables.

Nous sommes les agents de la fameuse manufacture Art-Kraft pour la basse-ville.

J.-B. SENEGAL,
MERCIER et CHAPÉLIER

Angle des rues Dalhousie et Rideau, OTTAWA. Téléphone: Rideau 2201.

La session fédérale

Nos lecteurs liront avec intérêt l'article surant de M. Georges Pelletier. On aura ainsi une excellente vue d'ensemble de ce qu'a été la session fédérale.

La session fédérale est close. Elle a duré près de cinq mois. Et les Communes ont tenu, pendant ce temps, 163 séances, dont une cinquantaine au moins employées à ne faire que des discours. Le travail parlementaire, cette année, a été des plus terribles. Par contre, certains projets de loi que le parlement a adoptés seront des plus lourds de conséquences pour le pays en général. Ainsi, le bill autorisant l'Etat à endosser de nouvelles valeurs du Nord-Canada, pour une somme de \$45,000,000, et établissant une sorte de société entre le Canada et Mackenzie et Mann. Mais des mesures de cette sorte sont d'un caractère si technique qu'elles attirent peu l'attention de la masse, et que leur adoption n'a pas choqué le peuple. Le retentissement qu'y ont eu la loi navale Laurier et la lutte faite autour du bill Borden, il y a un an à peine.

L'OEUVRE DE LA SESSION

Le programme de la session était assez chargé, sur les dernières semaines. Car cette session, comme toutes les autres qui l'ont précédée, s'est fait remarquer par le retard du ministère à soumettre aux Communes les projets de lois importants pour l'Etat. Les chefs des deux partis, à maintes reprises, ont déploré la coutume en vertu de laquelle les ministères saisissent les parlements de la législation la plus importante aux dernières heures de la session. Sur ce point, il y aurait une réforme considérable à accomplir, dans nos cercles parlementaires.

Au tout premier rang des bills adoptés pendant cette session-ci, il faut placer d'abord celui qui a trait au Nord-Canada. Mackenzie et Mann, les grands entrepreneurs de ce troisième transcontinental canadien, acculés à des embarras financiers, ont obtenu l'endossement de l'Etat pour la somme de 45 millions, en retour de certaines concessions, importantes, disent les oppositionnistes. M. Laurier a déclaré que si le Nord-Canada était réellement dans une situation financière difficile, le pays devrait lui prêter jusqu'à concurrence de deux ou trois fois le montant de 45 millions. Et il a admis que l'Etat devait aider au Nord-Canada. Mais il faut une enquête, ont dit certains de ses partisans, entre autres M. Ross, de Middlesex. La gauche a fait une lutte plutôt paisible, à cette mesure. Et le sénat, en majorité libérale, qui aurait pu prendre une attitude telle qu'il eût démontré la sincérité de l'opposition, a laissé le bill du Nord-Canada devenir loi. Il faut dire aussi que MM. Mackenzie et Mann ont entouré tous les parlementaires d'une cabale de toutes les minutes, et que la réussite du bill est due en grande partie au génie d'industrie de sir William Mackenzie, rompu à toutes les manœuvres des couleuvres.

Par ailleurs, le ministère a consenti un nouvel engagement de 16 millions au Grand-Tronc-Pacifique, afin qu'il puisse compléter sa voie ferrée dans la zone des Montagnes Rocheuses. L'Etat était ou n'était-il pas tenu de se porter ainsi garant des valeurs de cette compagnie? Le point n'est pas clair. Mais l'Etat l'a fait. Et ceci porte à 61 millions le total des charges acceptées par lui, à cette session-ci, pour le compte des deux transcontinentaux canadiens en cours de construction. De tels engagements, pris en pleine crise financière, démontrent que le pays s'est laissé aller à l'aveuglette dans une politique de voie ferrée qui complique la situation et la rendra incertaine pendant encore plusieurs années.

Au chapitre des chemins de fer aussi, la chambre a discuté longuement le rapport de Gutelius-Staunton sur l'administration de la commission chargée, par M. Laurier, de construire le Transcontinental National, de Winnipeg à Moncton. Les enquêteurs ont conclu à un gaspillage de 40 millions s'étendant sur une période de sept ans. Le coulage est-il réel ou fictif? Et s'il est réel, est-il aussi grand que le dit le rapport des enquêteurs? Il est assez difficile de l'établir à quelques milliers de piastres près; car, sur maints points, des différences d'opinion sur des questions d'ordre technique laissent flotter quelque incertitude autour des conclusions de MM. Gutelius et Staunton. Mais il faut admettre que, en confiant l'administration d'une aussi grande entreprise que celle du Transcontinental National à des personnes étrangères à la construction de voies ferrées, le ministère Laurier a commis une erreur de jugement telle qu'il s'est exposé aux reproches de la commission d'enquête. Et les fortunes faites par certains entrepreneurs et sous-traitants du Transcontinental National jettent du

louché sur maintes opérations de l'ancienne commission.

Si la session else vendredi dernier semble avoir été celle des chemins de fer, quand les précédentes ont été celles de la marine, de la réciprocité commerciale et de la contribution à la défense impériale, il y a toutefois en place pour la discussion de maints autres sujets. C'est ainsi que le parlement a adopté, il y a quelques semaines à peine, une loi sur la naturalisation de portée considérable. Car elle portait à la naturalisation impériale des subalternes, à de certaines conditions de séjour et de qualifications plus exigeantes, et à bon droit, que celle de l'ancienne loi. Il faudra 5 ans de séjour dans les limites de l'Empire, dont un au Canada et la connaissance raisonnée d'une des langues françaises ou anglaise pour devenir citoyen britannique. L'ancienne loi ne prévoyait que l'octroi de lettres de naturalisation à titre de citoyen canadien, lettres qui ne valaient rien, hors du Canada. Celles que le Secrétaire d'Etat accordera, sous l'empire de la nouvelle loi, calculé sur la loi impériale, vaudront par tout l'Empire britannique.

La milice et la marine canadienne ont aussi absorbé l'attention de notre parlement, aux dernières semaines de la session. Le budget de la milice, administré par M. Sam Hughes, est considérable; cette année, il dépassera les 12 millions. La masse de la députée libérale s'est plainte de ce gaspillage, commencé au temps de sir Frederick Borden, et qui prend des proportions de plus en plus grandes, chaque année. A droite aussi, plusieurs députés, moins loquaces que ceux de la gauche, toutefois, ont exprimé leur étonnement de l'accroissement hors de proportion de ce budget. Certains députés ont même proposé de le réduire de trois millions. Mais la chambre a passé outre et ratifié les dépenses prévues par le ministre de la Milice. Elle a aussi approuvé la dépense d'une somme d'argent assez élevée, pour l'organisation d'une réserve navale formée de volontaires qui devront servir, quand ils seront appelés par l'Etat, sur les navires canadiens, s'il y en a, et "sur les navires de la marine royale". Ceci entraîne la reconnaissance du principe que le Canada doit prendre part à la défense impériale, et à des guerres dans la déclaration desquelles il n'aura pas eu un seul mot à dire. La gauche a combattu quelque peu cette nouvelle incursion dans le domaine de la marine, mais elle n'a pas proposé la modification de cette politique; car elle est grevée en partie sur l'ancienne loi Laurier. On croit assez généralement que la formation de cette réserve navale est le premier pas fait par le ministère Borden dans la déclaration d'une politique navale permanente.

La Chambre au surplus, a décliné, à l'unanimité des voix, les nouvelles circonscriptions électorales et remanié les frontières des anciennes. Ceci s'est fait après un assez long travail, mené par une commission spéciale, dont le rapport est resté en suspens jusqu'aux dernières heures de la session. Il y a eu quelques divergences d'opinion, au sujet de certains districts électoraux, mais tout s'est finalement arrangé. Et le parlement a paru se départir des principes de la constitution en accordant à l'île du Prince-Edouard un minimum stable de 4 députés, aux Communes.

Pour le reste, le parlement a adopté plusieurs bills d'intérêt secondaire, tandis que les Communes votèrent un budget de 300 millions pour l'exercice 1914-1915, et qu'elles réaffirmaient, par certaines modifications du tarif, et le refus de l'admission en franchise, au pays, des blés et farines des Etats-Unis, les principes protectionnistes du tarif canadien, principes qui remontent à la politique nationale formulée par sir John A. Macdonald, et son parti, en 1878.

CE QUE LE PARLEMENT A REFUSE DE FAIRE

Plusieurs mesures, soumises par le ministère Borden au parlement, ont subi des échecs non pas aux Communes, où le ministère a eu une majorité moyenne de 45 voix, mais au sénat, encore en assez grande partie libéral, et qui, depuis l'avènement de M. Borden au pouvoir, a barré la route à maints projets d'initiative ministérielle, dont le plus fameux est le bill de la contribution de 35 millions. A la dernière session, entre autres projets ainsi mis au rancart, par le sénat, il y en a deux, celui de la Farmer's Bank et celui de la réforme sénatoriale, au point de vue numérique. Le projet de remaniement des députés de la Banque Farmer, qui ont perdu \$1,200,000 dans cette institution, en déconfiture après quelques mois d'opération, a reçu l'approbation de la majorité ministérielle aux Communes, quoique certains députés aient rompu avec leur parti à ce propos. Mais au sénat, il n'a

Une préface de M. T. Chapais

M. Thomas Chapais a écrit la préface suivante pour le "Cantique du doux parler" de M. Gustave Zidler: Nous avons moins à présenter au public le poète Gustave Zidler, déjà bien connu au-delà comme en deca de l'Océan, qu'à le saluer d'un hommage de sympathie admiration, et à le remercier, au nom du Canada, de l'œuvre nouvelle qu'il veut bien nous offrir.

Pour les lecteurs français, M. G. Zidler est l'auteur justement apprécié de la "Terre divine", du "Livre de la Douce Vie", de l'"Ombre des Oliviers", et de ses poèmes démotique poignants d'espoir vainqueur. "Pour retrouver l'Enfant", que lui dicta la douleur paternelle illuminée par la foi chrétienne. Pour les lecteurs canadiens, il est tout cela sans doute, mais aussi quelque chose de plus: l'auteur aimé des "Deux Frances", le héraut patriotique dont les chants émouvants ont fait vibrer les milliers d'auditeurs du mémorable Congrès de la langue française, tenu à Québec en l'été de 1912. Pour les uns et les autres, enfin, il est un poète de race, qui sait traduire en vers souples et musclés, en rythmes variés et choisis, les images éclatantes et précises, les pensées plus élevées et les sentiments plus nobles.

Nous devons cependant signaler l'attrayant et captivant singulier du présent recueil. Les vers qu'on va lire sont écrits par un Français. C'est un poète de France, qui célèbre la "Revanche des Gauls", le "François de Normandie", la "prompitude et rude étreinte" des barons français en la "Princesse d'Achaïs", le "François de Roland", et celui de "Joiveville". C'est un poète français qui évoque "l'Hôtel de Rambouillet", les "heaux vers immortels", aussi ceux de l'airain", de "Malherbe", "les vocables choisis" et "l'ample période" de "Balzac", la "corbe de glorieux", cueilli dans la moisson des mots", de "Vaugelas", la "voix tour à tour d'or, de cristal et d'airain" de "Bosquet", la "phrase concourante, à la souplesse harmonieuse", de "Chateaubriand". Mais n'est-ce pas un poète canadien qui fait revivre dans sa langue harmonieuse et forte le passé glorieux du Canada français; qui suit "dans un décor d'admirable nature, les noms du Découvreur sur des bords inconnus"; qui nous le montre agenouillé devant la Croix et jetant au Christ en syllabes de Français: "N'est-ce pas un poète canadien qui nous conduit en Acadie et nous introduit dans la compagnie du Bon Temps, où nous rencontrons Champlain, Hébert, le sire de Poutrincourt, et Lescarbot, l'ami des Muses, surtout lorsqu'elles s'appellent les "Muses de la Nouvelle France"? N'est-ce pas un poète canadien qui nous redit le martyre de "Jean de Brébeuf", l'apôtre à la fois doux et fort; qui consacre à l'immortalité les dix-sept noms, "noms français, dans la gloire à jamais triomphants"; qui chante Marie de l'Incarnation et Jeanne Mance, François de Lalbert et Frontenac, Jolliet et de Lerville, Montcalm et Lévis; qui nous raconte en vers "harmonieux l'épopée de Carillon"; "que les siècles diront un miracle français"; N'est-ce pas un poète canadien qui, en quelques petits poèmes exquis, fait collaborer à la survivance et à la conservation nationales nos chères chansons populaires...

Nous avons donc ici deux poètes en un seul, ou mieux un poète à deux canades, la muse française et la muse canadienne, dont les inspirations se confondent et font de ce livre l'homme du verbe et de la vie. Et donc France, répétez au-delà des mers par tous les échos de la France Nouvelle.

CEUX QUI SE SONT AFFIRMES

Les chefs des deux partis ont été les mêmes de d'habitude, cette année, ils ont fait preuve des mêmes qualités et des mêmes défauts. Les deux partis ont manqué de vigueur. Toutefois, il convient de signaler, dans la masse, trois hommes qui ont ajouté à leur réputation, ces nos derniers, comme parlementaires: MM. Meighen, Pugsley et Bostock. Le premier a fait de grands progrès et il s'est affirmé comme debater de premier ordre. Le second, bien plus vieux politicien que M. Meighen, avait déjà une réputation d'homme habile, imperturbable et d'une belle force d'oppositionnisme; sa réputation s'est accrue l'an dernier, pendant les séances d'obstruction contre le bill naval. Il s'est encore mis en évidence, à la session qui vient de se clore, au cours du débat sur l'affaire du Nord-Canada. Quand à M. Bostock, nouveau leader libéral au sénat, en remplacement de feu sir George Ross, il a fait preuve de qualités qui lui permettent de soulever, en comparaison avec M. Lougheed, l'honneur ministériel de la Chambre Haute, homme de jugement, de bon sens et de pratique parlementaire entraîné.

Somme toute, donc, la session close le 12 juin, si elle n'a pas été intéressante comme celles qui l'ont précédée, depuis une décennie, n'a pas manqué toutefois de l'être en ce qui concerne le travail accompli, quoique dans un autre ordre d'idées. Et certains des projets de loi qui ont été adoptés, pour n'être pas remarquables, au premier abord, ne sont pas moins d'une grande importance économique ou politique. Leur conséquence, dans un avenir assez prochain, justifieront ce pronostic.

Lisez nos annonces, vous en retirerez certainement du profit.

DAOUST, BELANGER & Co.
MARCHANDS DE BOIS, CHELSEA, P. Q.

Bois de construction et bois franc de toutes dimensions.
Planche Brute, Pin, Epinette, etc.
5,000 cordes de bois franc sec, de première qualité.
Aussi bois mou de toutes sortes.
1,000 cordes de dosses (plais) mélangées, à vendre à très bon marché.

DAOUST, BELANGER & Co., CHELSEA, P. Q.
22-5-4 st.

nous avons deux pays: le nôtre, notre Canada au passé plein de gloire et à l'avenir plein de promesses; et puis la France, l'ancienne mère-patrie, séparée de nous par la nouvelle aliéance à laquelle nous sommes fidèles, et demeurée pourtant la patrie de nos intelligences et de nos coeurs. Mais pour quoi, en parlant de M. Zidler, ce vers si heureusement frappé nous est-il revenu à la mémoire? N'en voyez-vous pas la raison très évidente? C'est que notre cher poète a voulu le refaire à sa façon et prouver qu'un Français peut avoir aussi deux pays, le sien et puis le Canada.

Le sien! Cette France glorieuse et douce, accessible aux faibles et redoutables aux forts, missionnaire de la vérité et bouclier du droit; cette héroïque et rayonnante porteuse de flambeau, avec quelle admiration passionnée il suit les traces de son lumineux passage à travers les siècles, et avec quelle exultation filiale il prête l'oreille aux échos immortels dont son Verbe a rempli le monde! Tout le génie de la France revit en ce livre, que l'on ne peut feuilleter sans qu'il s'en échappe à chaque page des rayons de gloire française.

Et le Canada! Comment M. Zidler a-t-il pu se saturer ainsi de son histoire, s'inféoder ses traditions, pénétrer jusqu'au plus intime de son être, s'adapter à ses pensées, à ses douleurs, à ses allégresses, et le suivre, sans s'agiter, dans la complexité de ses vicissitudes nationales? On l'a dit, l'auteur de ces poèmes s'est fait une âme canadienne. Il s'est penché sur nos annales, il a compulsé nos chroniques; il a fait plus que les lire, il les a comprises, il en a absorbé la substance et l'esprit. Et enfin, ému jusqu'au fond de son cœur de poète et de patriote par la trilogie sublime de notre naissance, de notre croissance et de notre survivance, il nous a simeés.

Ce livre est un livre d'amour. Amour de la vieille France et du verbe prestigieux dont les nations ont reconnu la primauté glorieuse. Amour de la France Nouvelle, qui est une prolongation et une expansion de l'ancienne, et qui conserve à son doux parler une si large sphère d'influence et d'action sur la terre d'Amérique.

Devons-nous ajouter que, dans ce recueil, l'exécution est à la hauteur de l'inspiration! Partout le vers robuste et agile, moutonneux ou rapide, allègre ou grave, traduit avec précision toutes les nuances de la pensée. L'œuvre patriotique est doublée d'une œuvre d'art.

C'est donc pour nous une joie et un honneur que de souhaiter, le premier, la bienvenue à ce livre au même temps français et canadien. Nous sommes assurés que dans les deux patries, dont il redit les gloires, il rencontrera l'accueil enthousiaste que mérite une haute conception, exprimée dans une langue harmonieuse et éloquente.

THOMAS CHAPAIS.
Québec, 9 janvier 1914.



OFFRE SPECIALE LUNETTES OU LORGNONS pour \$2.50

Cette offre est faite dans le but d'introduire mon ouvrage au public Canadien-Français d'Otawa et des environs et pour prouver que je possède le meilleur bureau Optique pour la vue en ville. Souvenez-vous qu'avec mon atelier pour fabriquer je suis en état de vous donner un meilleur service et meilleur matériel que vous puissiez trouver ailleurs.

Ne retardez pas, venez de suite prendre avantage de cette grande offre.

L'Examen de la Vue Gratuit

Rappelez-vous bien du nom et de l'adresse.

A.-M. BELANGER
Spécialiste Optométriste.
26 RUE RIDEAU.

Avec la pharmacie Rogers, Porte voisine de M. Biskay. Tél. Queen 6088.

JOSEPH COTE

Agent d'Assurances
Contre le feu, les accidents sur les grandes vitres, les automobiles et sur la vie. Les meilleurs compagnies anglaises, américaines et canadiennes.
93 rue George, Ottawa.
Téléphone: Rideau 1790

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

Livres de Prières, Chapeteles, Médailles, Statues, Bénitiers, Images, Crucifix.

Aussi un bel assortiment de livres de classes.

Vous pouvez vous les procurer en vous adressant à la

LIBRAIRIE P. C. Guillaume
Angle des rues Sussex et York.

Téléphone: Queen 1635

J.-H. Brunet
Maraîcher-Ferrant
Rue VICTORIA, Côté MAISONNEUVE.
Spécialité: Chevaux de carrosse et chevaux de course.
Une visite est sollicitée.

BANQUE NATIONALE

FONDÉE EN 1860

CAPITAL AUTORISÉ, \$5,000,000. RÉSERVE, \$1,550,000.
CAPITAL PAYÉ, \$2,000,000 ACTIF TOTAL, \$23,923,738.39.

Notre Succursale de Paris

14 rue Auber

Permet d'offrir au public voyageur des avantages exceptionnels et au commerce des taux d'échange raisonnables. Lettres de crédit émises sur tous les points du globe. Travellers Cheques, payables sans charges en Europe et en Palestine. Dépôts de \$1.00 et plus acceptés, remboursables à demande. Intérêt bonifié deux fois l'an sur la balance quotidienne. Le clergé et les marchands des campagnes et tous nos clients en général sont assurés d'un service prompt et efficace.

ST-GEO. LEMOINE, gérant.